

STATEMENT BY GUINEA

MADE 17 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

**São Paulo, Brazil
13-18 June 2004**

CNUCED XI

*Déclaration de Son Excellence Madame Dr Djéne Saran CAMARA,
Ministre du Commerce, de l' Industrie et des PME de la République
de Guinée*

Sao Paulo l 7juin 2004

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur, de m'exprimer pour la première fois devant cette auguste Assemblée, pour transmettre au nom du Gouvernement du **Général LANSANA CONTE**, Président de la République de Guinée, le message de notre Peuple sur les grands défis qui nous interpellent à travers la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

J'aimerais avant tout propos, remercier très sincèrement le Peuple et le Gouvernement de la République Fédérative du Brésil, pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité à travers les marques de sympathie et de fraternité, dont nous avons été l'objet depuis notre arrivée dans cette belle ville de Sao Paulo.

J'aimerais également féliciter la CNUCED et son Secrétaire Général pour la qualité de l'organisation et les dispositions requises prises, pour assurer une plus grande participation à cette onzième session de notre institution.

Mes chaleureuses félicitations vont aussi à Son Excellence Monsieur Celso AMORIN, Ministre des Relations Extérieures du Brésil pour son élection à la Présidence de la 11^{ème} CNUCED.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La 11^{ème} session de notre prestigieuse organisation, se tient à un moment très tourmenté de l'histoire des relations économiques internationales caractérisées de nos jours entre autres, par une mondialisation sur fond de protectionnisme déguisé, l'octroi de subventions à l'exportation des produits agricoles et la détérioration des termes de l'échange au détriment des pays en développement.

Cette onzième session de la CNUCED se tient aussi à un moment où s'élèvent les voix des peuples et leurs représentants à la recherche de solutions durables aux problèmes qu'ils rencontrent dans la mise en oeuvre de programmes nationaux, régionaux et internationaux de développement économique et social durable.

Enfin, elle se tient à un moment où le rôle des organisations internationales prend une ampleur sans précédent dans le contexte mondial marqué par des progrès des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que par une globalisation quasi-totale de tous les secteurs d'activités.

La CNUCED, comme d'autres organisations du genre, doit désormais renforcer son rôle actif dans la recherche de solutions appropriées aux problèmes de la cohérence des politiques et stratégies où l'action des acteurs traditionnels est enrichie et rendue plus pertinente grâce à l'apport d'autres pôles de réflexion et de décision tels que, les parlements ou leurs associations, les diverses couches de la société civile, etc.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Nous avons espéré qu'un système commercial équitable était possible, notamment avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), un système commercial dont on pensait qu'il serait facteur de croissance, de création d'emploi et de richesse, bref, capable de promouvoir le développement dans tous les pays.

Et c'est bien conscients et confiant en cette perspective que nos gouvernements ont engagé des réformes hardies pour libéraliser le commerce dans nos pays et s'engager résolument dans les négociations commerciales multilatérales.

Mais aujourd'hui, que retiennent les populations de nos pays une décennie après la création de l' OMC ?

Ce sont les difficultés d'accès de nos produits aux marchés des pays développés pour multiples raisons, la régression du flux des investissements directs étrangers, la persistance des problèmes généraux de développement et la progression de la pauvreté.

Dans ce contexte, à condition de changer de vision et de méthodes, nos peuples croient de moins en moins, en un système commercial équitable au service du développement dont ils rêvent toujours.

S'agissant du développement, il est de plus en plus claire que nos pays, dans les conditions actuelles, ne sont pas encore en mesure de participer effectivement et de manière bénéfique dans les processus économiques et normatifs internationaux.

La précarité des infrastructures de base indispensables pour assurer la production en quantité et en qualité de biens et services destinés à la consommation locale et aux exportations, l'insuffisance de l'aide publique au développement et des investissements, notamment des investissements directs étrangers, le manque de complémentarité entre les programmes nationaux de développement et les programmes d'intégration au niveau des régions, le

sommes amenés à prendre dans le système économique mondial, sont entre autres, les handicaps majeurs qui freinent l'élan des pays en développement en général et plus particulièrement celui des pays les moins avancés (PMA).

Certes, il faut reconnaître que de multiples initiatives à travers des programmes et projets d'intervention en faveur des pays en développement ont été prises dans le domaine du développement au niveau international par exemple à Monterrey, Doha, Bruxelles, Johannesburg, ou encore ailleurs.

Mais en dépit de ces initiatives, il convient de souligner que les pays pauvres continuent toujours d'être marginalisés et laissés pour compte, dans leur combat acharné contre la faim, les maladies, la malnutrition et l'analphabétisme qui sont les signes évidents de l'extrême pauvreté dans laquelle, vivent les populations de ces pays, qui représentent près de 15% de la population mondiale.

C'est pourquoi, nous pensons que l'heure est maintenant venue pour la communauté internationale, de revoir les stratégies et mécanismes mis en place, notamment le système commercial multilatéral afin qu'il réponde au mieux, aux besoins et attentes des uns et des autres, sans exclusive.

En effet, comment perdre de vue les engagements pris par la communauté internationale depuis plusieurs années en, faveur des PMA et qui n'ont pas donné encore tous les résultats escomptés étant donné qu'ils n'ont pas réussi à contribuer à l'amélioration sensible des conditions de vie des populations de ces pays.

Il convient de rappeler à cet égard, que les PMA n'ont jamais demandé de l'aumône, mais plutôt de l'aide. Mais, face à la contraction de l'aide publique et du fardeau de la dette, à la remise en cause de l'opportunité des préférences commerciales, l'institution d'un partenariat global peut aussi garantir une solution durable et viable au développement.

Ici, nous voulons parler d'un commerce de développement dans le cadre de la réciprocité et de règles justes et équitables, qui permet aux pays pauvres, de tirer profit de leurs produits de base en commençant par le coton.

Mais malheureusement cela n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous tenons à souligner que les préférences commerciales sont encore nécessaires à nos pays qui n'ont pas pour le moment, les capacités d'entrer en concurrence avec les partenaires du Nord sur certains marchés.

Et il est manifestement contraire aux intérêts des pays pauvres que ces derniers ouvrent d'avantage leurs marchés si au préalable on ne les aide pas à s'attaquer aux problèmes de développement et de réduction de la pauvreté

L'aide publique au développement et l'investissement direct étranger, peuvent contribuer à accélérer l'acquisition des infrastructures indispensables au décollage économique de nos pays.

C'est pourquoi, la République de Guinée en appelle toujours au renforcement de cette aide publique au développement et des préférences commerciales en faveur des pays en développement, de même que l'avènement d'un commerce sud-sud plus proactif

Aussi, elle soutient fermement la déclaration des PMA à cette conférence, déclaration qui constitue un plaidoyer pour un commerce plus juste et plus équitable, porteur d'espoir pour de nombreux habitants de la planète.

Ma délégation pense que nous devons examiner également et de façon minutieuse, la question des produits de base.

Dans ce contexte, je voudrais citer l'exemple révélateur de la bauxite guinéenne qui, il y a moins de 5 ans seulement, rapportait par an à la Guinée, 250 millions de dollars américains, de revenus nets.

Mais aujourd'hui, avec la chute des prix de ce produit sur le marché international, qui sont passés de 40 dollars la tonne dans les années 80, à moins de 15 dollars actuellement, la Guinée ne gagne plus que 50 millions de dollars de ses exportations de bauxite.

Quand on sait surtout que la bauxite représente plus de 80% des exportations totales du pays et que le sous-sol guinéen renferme plus des deux tiers des réserves mondiales de ces minerais, on comprend aisément que le problème des produits de base, constitue un sujet essentiel pour la Guinée, comme pour beaucoup d'autres PMA.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il convient de remédier très rapidement à la situation de déliquescence dans les pays pauvres afin qu'ils puissent à leur tour, bénéficier des énormes opportunités créées par le système commercial multilatéral au lieu de continuer à demeurer en marge de cette nouvelle dynamique insufflée à l'économie mondiale, suite à la mise en œuvre des Accords issus des négociations du cycle d'Uruguay.

C'est en cela que le cycle de développement de Doha, et plus particulièrement le programme du Cadre intégré d'Assistance Technique au Commerce des PMA

La République de Guinée se félicite déjà des résultats positifs auxquels elle a aboutis dans la mise en oeuvre des activités du cadre intégré.

Elle remercie très sincèrement tous les donateurs et Institutions internationales impliqués dans ce projet pour leur inestimable appui, qui lui a permis d'arriver à ces résultats.

Cependant, elle réitère sa demande d'accélérer le processus de mise en oeuvre effective de toutes les composantes du cadre intégré, notamment par la prise d'engagements fermes de la part des partenaires impliqués dans ce projet, en vue du financement de l'ensemble des actions prioritaires retenues par les études diagnostiques menées sur nos économies.

Dans ce contexte, elle insiste sur la proposition qu'elle a faite à Cancun en septembre 2003 à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce et à Dakar, à la rencontre d'avril 2004, des Ministres du Commerce des pays les moins avancés.

Cette proposition est relative à la **convocation d'une conférence internationale sur le financement des activités du Cadre intégré** au cours de laquelle, un plan d'action précis et engageant toutes les parties concernées y compris les pays bénéficiaires, devrait être établi sous la responsabilité de tous. Ce plan d'action sera appuyé par un mécanisme de suivi, composé de toutes les parties concernées.

Pour terminer, je voudrais souhaiter que la onzième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement la CNUCED XI de Sao Paulo, puisse connaître un grand succès et aboutir à des résultats positifs et concrets, qui soient profitables à tous.

Je vous remercie